

AG du samedi 30-07-2022

Programme d'activités 2022- 2023, (présenté par le Président et amendé par l'Assemblée).

1- Programme patois

Des réunions bimensuelles et un spectacle !

Parole à Anne-Marie Maletterre qui apporte les précisions suivantes :

La reprise des réunions bimensuelles s'effectuera le mercredi 7 septembre. Les séances de dérouleront comme les années précédentes à la mairie, en principe à partir de 14h15. Le nombre de participants devrait continuer à être de l'ordre d'une quinzaine. De nouveaux membres sont cependant peut-être intéressés.

Un spectacle théâtral sera organisé les 18 et 19 mars 2023. Les patoisants sannatois se produiront seuls cette fois, aidés toutefois pour la partie musicale par la chorale de Mainsat (« La chansonnette mainsatoise »). Le spectacle aura lieu si possible à la salle des fêtes de Sannat, à défaut, à Reterre ou à Mainsat.

2- Un nouveau voyage au printemps ?

Après le **succès mitigé** du voyage à Guédelon se pose la question : Organisons-nous un nouveau voyage ? Pourquoi parler de succès mitigé ? Réussite dans le sens où tous les participants ont été **très satisfaits**, que ce soit de la visite ou de la logistique (qualité de la prestation du voyageur « Micheline »). **Légère amertume** cependant car il a fallu se battre pour arriver au chiffre de 40 qui était le minimum requis pour bénéficier d'un tarif à 90€. Les adhérents n'ont été que 26 à s'inscrire alors que nous offrions le demi-tarif. Qu'en aurait-il été sans cette réduction ? Elle était un cadeau pour récompenser les adhérents de tout le travail qui avait été fourni depuis la création de SHP. **Doit-on la renouveler** ? Ou privilégier un investissement ? Ou attendre l'année suivante pour un nouveau voyage, et se dire on le fait tous les deux ans ? La question est ouverte et sera tranchée après la présentation d'une alternative.

3- Investissement dans un drone :

Pourquoi acheter un drone ? Pour **prendre des photos et filmer**.

Quoi ? **Des paysages, éventuellement avec leur vie, des espaces bâtis avec leurs bâtiments**, dans la commune, et même en débordant un peu, des événements sannatois en vues aériennes etc... Pourquoi ? Pour le plaisir des yeux, et pour affiner nos recherches, en termes de géographie, (relief, rivières, cours d'eau, végétation, occupation des sols), de bâtiments (église, bourg et villages, fermes), d'histoire peut-être (archéologie aérienne).

Pour quelle diffusion ? L'intérêt de la production d'images et de petits films, c'est de pouvoir les diffuser. Chose que l'on pourra faire désormais avec notre site pour les images, et notre chaîne YouTube pour les films, accessible depuis le site.

Après discussion on choisit d'organiser plutôt un voyage tous les deux ans, et d'investir cette année, dans le prolongement du site et pour l'enrichir, dans l'achat dans un drone, en ajoutant les coûts annexes éventuels.

4- 11 novembre et 8 mai :

Si la situation sanitaire le permet nous poursuivrons, après accord de Mr le Maire, l'hommage aux morts des guerres récentes en rappelant les noms des jeunes hommes sannatois victimes de **la guerre de 1870-1871**. Sous réserves de recherches plus approfondies, ils furent, semble-t-il, **six**. Puis le 8 mai nous rappellerons le souvenir des hommes morts dans le conflit de **1939-1945**. Ils furent **quatre**, et même **cinq** si l'on ajoute un réfugié autrichien déporté.

5- Documents Roger Billy :

Nous continuerons à publier les discours annotés de Roger Billy au monument et ceux en hommage aux AC défunts que nous a prêtés Jocelyne.

6- Poursuite du travail sur le site SHP et des autres travaux :

L'enrichir de contenus nouveaux, que ce soit des travaux déjà en partie réalisés qu'il faudrait compléter, que ce soit de nouveaux contenus, comme

par exemple la **synthèse des migrations** des 3 cantons recensées par Anne-Marie...dont il est possible que j'en présente un résumé à Chambon en octobre, dans le cadre d'une exposition des maçons de la Creuse. Pour cette association, il faut aussi que je reprenne le travail sur la participation des maçons creusois à la **Commune de Paris**.

Et puis il faudrait faire ce que je répète à chaque AG, mais qui est sans cesse repoussé, sauf ce premier point que Martine et Anne-Marie ont entamé :

L'état-civil :

En **corrigeant et complétant** les tableaux de naissances, puis de mariages et de décès, puis en remontant le temps. En 2017 nous nous étions arrêtés à 1850, il faudrait **remonter à la Révolution Française (1792)** pour l'ensemble des données (naissances, mariages, décès), et même en deçà ultérieurement.

-L'inventaire des archives communales :

Nous l'avions largement commencé avec Martine Chanudet. Le transfert des documents dans un véritable local à la suite des travaux effectués à la mairie a bouleversé le classement. Aussi le travail est-il partiellement à recommencer pour ce qui est de **l'inventaire et le classement**. Il restera ensuite à dépouiller et lire tout ce qui doit l'être et en retirer « la substantifique moëlle ». C'est pour moi personnellement un objectif prioritaire, car on peut y trouver **des informations historiques**.

-L'inventaire des bâtiments :

L'inventaire des bâtiments situés sur la commune avec leurs caractéristiques et si possible des éléments de leur histoire. Qu'il s'agisse des bâtiments publics ou des bâtiments privés, notamment les plus caractéristiques. Le travail avait été commencé début 2020 avec quelques villages du haut de la commune, mais il a été interrompu par l'épidémie. Vu le travail qui a été fait sur le Bourg, et dans le cadre de sa rénovation, il serait intéressant de **le faire pour le Bourg** de façon à mettre en évidence **l'évolution du bâti**. Pour ce faire il faut la participation de spécialistes, en l'occurrence la famille Maletterre (Christian, Denis, Benoît). Pour eux aussi il faut trouver le temps, qui leur manque, mais on devrait y arriver.

-Le cadastre :

Le cadastre, dont de nouvelles ressources sont en ligne, permet de connaître l'évolution de la propriété (en relation avec la migration), les transformations de l'agriculture et du paysage.

Et par la suite chercher des compléments d'information aux archives départementales (déjà en partie explorées), **épiscopales**, militaires, notariales etc...

7- Conférence:

Eventuellement comme l'an dernier organiser une conférence à l'occasion de l'AG, par exemple sur l'évolution du réseau « routier » (en fait de chemins) et du Bourg (implantation des maisons, tracé des rues, évolution du bâti).

8- Suggestions diverses :

Sannat en fêtes, la nouvelle association qui réunit l'ancien comité des fêtes et l'ancien Foyer rural, a proposé aux autres associations sannatoises de participer à ses côtés à la **réalisation de chars** décorés pour la fête patronale. La question a été évoquée au dernier CA, on a parlé de présenter par exemple un ou des vieux métiers ou des anciennes activités, comme les maçons, ou la bujade, ou des travaux agricoles etc...Mais il faut trouver les personnes pour s'en occuper. Le programme est déjà bien chargé !

Christine propose que l'on renouvelle l'organisation d'un repas à l'Etang Giraud comme ce fut fait à l'occasion de l'AG 2015. Se pose la même question : Qui veut bien en prendre la responsabilité (personne ou groupe de personnes) ?

9- Election du Conseil administration

Le Conseil d'Administration sortant était composé de la manière suivante :

Membres élus ou réélus l'an dernier : Madeleine Delarbre - Anne-Marie Malterre - Anne-Marie Malterre Delage –Martine Fauvet- Anne-Marie Hervy - Marc Hervy – Pierre Mongour – Denis Nicolas-Marie-Odile Nicolas.

Membres élus ou réélus il y a deux ans et donc renouvelables : Chantal Aubert – Geneviève Ballet - Jean-Pierre Buisson.

Denis Nicolas, qui habite loin et vient rarement à Sannat, a fait savoir qu'il laisserait volontiers sa place. Personne n'ayant manifesté l'intention de le remplacer, il continuera, au moins par la pensée, l'écrit, et son soutien moral à être des nôtres. Le CA est reconduit tel quel.

Le Bureau était composé ainsi :

Président : *Jean-Pierre Buisson*

Vice-Présidente : *Anne-Marie Maletterre*

Secrétaire : *Chantal Aubert*

Secrétaire-adjoint : *Martine Fauvet*

Trésorière : *Anne-Marie Maletterre Delage*

Trésorière-adjointe : *Madeleine Delarbre*

Le programme d'activités et le projet de budget sont acceptés à l'unanimité ainsi que la composition du nouveau CA.

Le bureau sera élu ou réélu lors de la prochaine réunion du CA à la rentrée.

Jean-Pierre Buisson